



352

238
Curegitala Royer Lepreux
April 1868
Paris, Decree, Court of Justice
Jury



Je, soussigné, Leonard Martin,
maison, domicilié à Arpès,
commune de Royère (Creuse), mais
résidant actuellement à Paris, rue Culver,
St. Catherine, n° 8, Déclare constituer pour
mon mandataire spécial M^{re} Leonard
Leyros, veuve de Pierre Martin, ma mère,
cultivatrice, demeurant audit lieu d'Arpès,
à laquelle je donne pouvoir de, pour moi
et en mon nom, recueillir la succession
d'Etienne Martin, mon oncle, en son
vivant, cultivateur, demeurant audit
lieu d'Arpès, procéder à tous comptes,
liquidation, et partage, recevoir toutes
sommes, en donner quittance, consentir
main-levée de toutes inscriptions
d'office ou autres.

Sur effets ci-dessus passer
tous actes et substituer.

Paris, le 4 février 1868.

Bon pour procuration.

Martin Leonard